

Une autre vie s'invente ici



DEMAIN LES PARCS

Une autre vie continue à s'inventer ici



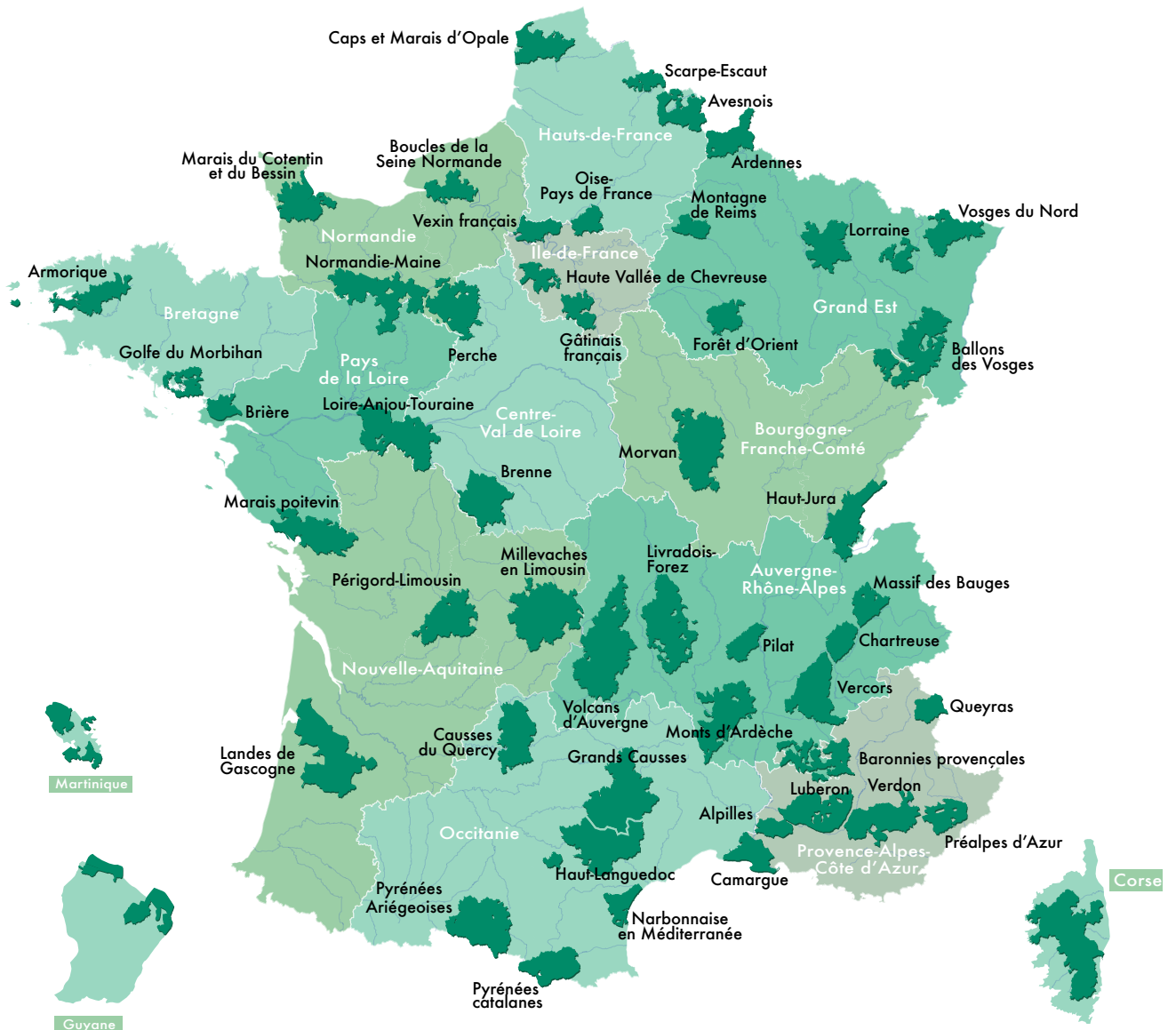
NOTE D'ORIENTATION

OCTOBRE 2017



Une autre vie s'invente ici

51 Parcs naturels régionaux de France



50 Intro

Les Parcs naturels régionaux ont cinquante ans.

Cinquante ans d'idéaux, d'innovations, parfois de combats et un résultat majeur dont ils sont fiers : c'est en vivant mieux avec leur nature que les habitants des Parcs apprennent à développer leurs territoires.

Cinquante ans : **l'âge de pleine maturité** dit-on, l'âge du bilan, **mais aussi l'âge des projets**, de la nouvelle page à écrire, de la seconde jeunesse. La fierté du travail accompli ne sera pas une rente, d'autant que rien n'est jamais acquis.

Les Parcs ont pris une belle place dans le paysage de la France et de ses espaces naturels protégés, en contribuant à cultiver, accentuer et transmettre leurs qualités. La motivation des Parcs, désormais, est de proposer une nouvelle contribution pour les cinquante prochaines années.

Il s'agit de continuer à avancer vers de nouvelles utopies transformatrices, à partir de la vision de 1967 et via les réalités de 2017. Et cela avec quatre grandes convictions...



*Note prospective rédigée avec l'appui de Martin Vanier,
géographe, professeur à l'Ecole d'urbanisme de Paris.*

1. Demain, une autre relation nature/société plus solidaire encore

Le cœur de mission des Parcs ne doit pas changer : ils ont vu juste il y a cinquante ans en mettant les **relations à la nature au centre des projets de développement** de leurs territoires ; cette conviction, cette vigilance et cette fonction de médiation sont plus motivées que jamais.

Mais c'est le sens de cette mission qui va changer, car la conception de la nature n'est pas donnée une fois pour toutes : elle se transforme avec les sociétés qui l'invoquent. La nature, c'est toujours ce qu'une culture désigne comme telle, avec les savoirs et les enjeux de son temps. Qu'appellera-t-on « nature » **DEMAIN ?**

Certes, l'avenir n'est pas fait que de bouleversements et d'avènements. Il s'inscrit aussi dans le temps long, celui des héritages, des permanences, des cycles et des progrès, et les Parcs veulent continuer à assumer leur **responsabilité sociale et environnementale** à cet égard. Mais les mots changent et l'approche des enjeux avec eux.

On parlait d'environnement, alors qu'il s'agit aujourd'hui de **faire corps avec la nature**, pour lui rendre les services qu'elle donne en retour sous d'autres formes à la société qui l'habite. On parlait de préservation et de protection – et ces nécessités demeurent – on voit qu'il s'agit désormais plus globalement d'une **politique de la biodiversité** pour que les humains apprennent à vivre comme parties prenantes des « socio-éco-systèmes » ou des « sociétés-milieux », sans séparer nature et société.

On parlait de développement local, et l'on sait désormais qu'il n'existe pas sans les réseaux qui le connectent au global. **DEMAIN**, les sociétés toujours plus urbaines et plus technologiques du 21^{ème} siècle auront un **besoin vital d'espaces de respiration, de ressourcement, de bien-être et de connexion avec la nature**, d'identité écologique vivante, mais aussi d'identification et de transmission de biens communs, d'apprentissage et d'approfondissement des rapports biologiques des humains avec le monde.

C'est de la qualité des relations des humains avec les non-humains, de leur capacité à s'en inspirer, que dépendra la qualité des relations entre humains, donc de la société dans son ensemble.

DEMAIN, les perspectives ouvertes par **le génie génétique et les technologies du vivant, l'intelligence artificielle, les sciences de l'énergie et des matériaux**, réinterrogeront ce que les sociétés continueront d'appeler « la nature » et appelleront une éthique à laquelle les Parcs devront contribuer.

Cet horizon peut sembler futuriste. En réalité, il interpelle déjà des activités essentielles dans les Parcs comme l'agriculture et la sylviculture, qui doivent rester ancrées dans « le naturel des terroirs » tout en se nourrissant de progrès scientifiques, avant tout ceux qui, par bio-mimétisme, s'inspirent de la nature elle-même.

DEMAIN les Parcs auront toujours à cœur d'être à **l'avant-garde des réponses aux besoins de nature de la société.**



2.

Demain, l'innovation sociale et culturelle de transition a avant tout

Ces nouvelles réponses s'inscrivent dans un monde de changements globaux, au premier rang desquels le **changement climatique** et les **enjeux de ressources** (énergie, eau, biodiversité, sols) qu'il met en tension.

Mais heureusement, pour affronter ces défis, des collectifs et des collectivités cherchent déjà des alternatives, revendiquent de **nouveaux modèles et de nouvelles formes d'engagements**, commencent ici et là à refonder les valeurs du développement et du contrat social, pratiquent de nouvelles modalités d'arbitrage et de prise de la décision dans une démocratie d'implication.

On le sait aujourd'hui : il n'y a pas d'innovation technologique et scientifique viable, acceptable, durable, sans l'innovation sociale qui lui donne un sens, une valeur culturelle, une portée humaniste. Il n'y a pas d'innovations de rupture qui puissent être supportables sans des innovations de transition qui les socialisent et les humanisent. Les Parcs revendiquent de l'avoir compris d'emblée et veulent **DEMAIN s'affirmer davantage encore comme des territoires d'innovation sociale et culturelle**.

Par innovation sociale et culturelle, les Parcs entendent toutes les initiatives citoyennes, associatives, coopératives, entrepreneuriales et solidaires, qui mettent en œuvre de **nouvelles façons de vivre ensemble**. Vivre, c'est-à-dire habiter, travailler, produire des richesses, en partager les bienfaits, éduquer et transmettre, développer des compétences et maîtriser des techniques, se déplacer, organiser des services solidaires, se soigner, créer, grandir personnellement et collectivement.

Bien-sûr, les Parcs n'ont pas le monopole des idéaux du bonheur. Les villes et les régions urbaines elles aussi veulent entreprendre un développement plus durable et solidaire, réussir la transition énergétique et bien d'autres, rénover la démocratie locale... Mais les Parcs ont un rôle spécifique à jouer.



Il est fondé sur le côtoiement des acteurs de l'innovation sociale et culturelle, qui agissent là où ils vivent, dans un contact direct, sensible et permanent entre eux et avec le milieu naturel et ses ressources dont ils tirent leurs motivations et leurs solutions.

Il est fondé aussi sur une logique de tempérance dans le développement, d'une **sobriété dans les rapports aux ressources naturelles**, à leur usage ou consommation, d'apaisement dans les rapports au temps et à ses rythmes.

Il est fondé encore et toujours sur la nature – et pas uniquement celle des milieux et paysages exceptionnels – en ce qu'elle représente l'inépuisable laboratoire des solutions de demain, grâce aux savoirs scientifiques qui la comprennent.

Certains parleront de développement positif, d'autres de décroissance douce, d'autres encore de nouvelles valorisations des ressources locales dans l'esprit des lieux, et tout cela dans les mêmes territoires que sont les Parcs. Il n'y a pas de modèle unique qui s'impose à l'innovation sociale et culturelle, mais une conviction partagée : **DEMAIN** les Parcs doivent être parmi les **territoires à la pointe de la démocratie d'initiatives**, de la gouvernance de projet, et de la recherche des voies renouvelées d'un développement respectueux des écosystèmes et inspiré par eux.

3. Demain, des contradictions transformées en nouvelles synergies

Pour autant, le futur n'est pas fait que de volontés, d'intentions et de souhaits. Préparer l'avenir des Parcs, c'est aussi les préparer à ce qui les attend et qu'ils n'ont pas désiré ; ce qui est un vrai **effort prospectif** car personne ne regarde spontanément en face ce qu'il ne veut pas avoir à affronter.

DEMAIN les Parcs vont devoir vivre une double **hétérogénéité croissante**, qu'elle soit réelle ou qu'elle soit considérée comme telle : hétérogénéité sociale et culturelle au sein de chacun d'eux, et hétérogénéité de situation et de développement entre eux. C'est une vraie menace pour leur lisibilité et leur visibilité. Ce peut être aussi une vraie chance pour leur inventivité et leur reconnaissance.

Il y aura à la fois des concurrences « dedans », entre différentes visions du développement parmi les femmes et les hommes du parc, et des concurrences « dehors » entre les Parcs et bien d'autres territoires de projet et de mobilisation, eux aussi porteurs de transformation. Elles devront être la source de propositions nouvelles et de stimulations créatrices.

DEMAIN, il y aura besoin à la fois de plus d'**unité de conviction pour affirmer la valeur spécifique des Parcs**, et plus de capacité de différenciation pour permettre à chaque territoire de s'ajuster à son contexte.

Les Parcs n'échappent pas aux fractures sociales, qui prennent parfois des dimensions territoriales. Ils n'échappent pas aux doutes profonds de campagnes en pleine mutation. Ils n'échappent pas aux clivages entre ceux qui habitent dans le Parc sans l'avoir ni choisi ni désiré, et ceux qui viennent au contraire y inscrire leurs projets innovants.

DEMAIN, faire **vivre ensemble** tous les humains et non humains du Parc, et faire **agir ensemble** les Parcs et les territoires qui les bordent, feront partie du métier des Parcs. En pointe sur les questions de l'environnement et du développement, les Parcs devront **DEMAIN** trouver et prouver leur rôle en matière de **réduction des inégalités**, notamment environnementales. Ils devront affirmer et faire admettre leur contribution spécifique à l'interterritorialité, fondée sur une approche élargie des **biens communs** locaux d'intérêt général.



4. Demain, l'effet Parc bien au-delà des Parcs dans les dynamiques régionales

La Fédération des Parcs de France contribue toujours plus à la **promotion internationale** de l'originalité de l'expérience française fondée sur la responsabilité des élus locaux et la mission de recherche-expérimentation de nouvelles relations entre protection de la nature et développement des activités humaines dans chacune des régions où ils sont présents.

Car en effet, **DEMAIN** les Parcs naturels régionaux ne seront-ils que des parcs, c'est-à-dire des territoires bien délimités, comme des îlots exemplaires dans un espace réputé sans qualité naturelle ? Cet isolement et cette opposition ne sont pas leur avenir. On voit bien à quel point l'avenir des Parcs est d'être en **dialogue intense avec toute la société et ses territoires**, pour les nourrir et se nourrir d'eux en progrès collectifs.

DEMAIN, il s'agira, à court terme, de travailler des questions concrètes et d'y répondre : la question du **financement** et de l'adossé fiscal de ces biens communs locaux d'intérêt général qui font une grande part du projet des Parcs ; la question de l'adaptation locale des **normes** et celle des marges d'autonomie réglementaires des territoires de Parcs, pour leur permettre de cultiver réellement leurs spécificités ; la question de l'exercice de **l'expérimentation**, pour qu'il n'entre pas en conflit avec l'exercice des compétences des collectivités.

DEMAIN, à plus long terme, il ne s'agira pas tant de multiplier les territoires de Parcs, que de développer les **réseaux de coopération, de transfert d'apprentissage, et d'expérimentation croisée**, avec les autres espaces naturels protégés comme avec tous les territoires.

DEMAIN, il faudra savoir **partager la fierté des Parcs avec celle des villes et des régions métropolitaines**, pour apprendre à exporter ensemble dans le monde entier les ingénieries d'innovation et d'expérimentation, et les modèles de réciprocité.

Bien des rendez-vous sont à anticiper encore,

pour faire des Parcs des acteurs proactifs

du bien-être et de la santé environnementale,
de la gouvernance alimentaire et de l'agriculture
à haute valeur écologique,
des nouvelles ruralités à l'heure du numérique,
de l'exploitation raisonnée des ressources du sous-sol,
de la valorisation de tous les potentiels de la forêt,
du tourisme expérientiel,
de la reconnaissance de nouveaux patrimoines,
de la médiation artistique dans toutes ses expressions,
des nouveaux rapports au travail,
des nouveaux rapports intergénérationnels ...

Sur tous ces enjeux, les Parcs devront savoir faire pour eux et au-delà d'eux : le « faire réseau » complétera le « faire territoire » et en augmentera leurs capacités et leur portée d'action. **Une autre vie continuera à s'inventer là. Il y a encore tant à faire !**



Fédération des Parcs naturels régionaux de France
9, rue Christiani - 75018 Paris
Tél. 01 44 90 86 20 - Fax. 01 45 22 70 78
info@parcs-naturels-regionaux.fr

POUR EN SAVOIR PLUS
SUR LES PARCS NATURELS RÉGIONAUX,



www.parc-naturels-regionaux.fr



Rejoignez-nous
sur les réseaux sociaux



fb.com/FederationPNR



[@FederationPNR](https://twitter.com/FederationPNR)

